



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE KAMOURASKA  
RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES  
DU KAMOURASKA-OUEST**

Le 1<sup>er</sup> mars 2023

Réunion ordinaire tenue à la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière à 19 heures.

Présents : Monsieur Gilles DesRosiers, président  
Madame Chantal Boily, Saint-Pacôme  
Madame Pascale G. Malenfant, Sainte-Anne-de-la-Pocatière  
Monsieur Léo-Paul Thibault, Rivière-Ouelle  
Monsieur Dan Drapeau, Saint-Onésime

Sont aussi présents : Madame Manon Lévesque, directrice générale

Dans le but d'alléger le texte,  
« Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest »  
est appelée ci-après « La Régie ».

**1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE**

Le président constate le quorum à 19 heures et souhaite la bienvenue aux membres présents. La séance est déclarée ouverte.

12.03.23

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme Pascale G. Malenfant et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la réunion du 1<sup>er</sup> mars 2023 soit accepté tel que présenté en laissant le point Questions diverses, ouvert.

13.03.23

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2023**

Il est proposé par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> février 2023, tenue à la Municipalité de Saint-Gabriel, soit accepté tel que présenté.

**4. SUIVI DES PLAINTES ET DES OPÉRATIONS**

Les éboueurs ne sont pas présents à la rencontre.

14.03.23

**5. ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES ET DES COMPTES À PAYER DE FÉVRIER 2023**

Il est proposé par Mme Chantal Boily et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes du mois de février 2023 soient approuvés et que la greffière-trésorière soit autorisée à en faire le paiement.

<b>INCOMPRESSIBLES ET COMPTES À PAYER AU 28 FÉVRIER 2023</b>		
<b>SALAIRES</b>	<b>PÉRIODE</b>	<b>MONTANTS</b>
Éboueurs	1 <sup>er</sup> au 28 février 2023 (4 sem.)	5 371.48 \$
Administration	1 <sup>er</sup> au 28 février 2023 (4 sem.)	1 332.61 \$
	<b>Total des salaires</b>	<b>6 704.09 \$</b>
<b>FOURNISSEURS</b>	<b>INCOMPRESSIBLES</b>	<b>MONTANTS</b>
Caisse Desjardins	Frais de février	17.67 \$
Gilles DesRosiers	Achats livrets bons de commande	22.97 \$
Vidéotron	Téléphone	81.55 \$

Geneviève Lizotte	Cellulaire de février	45,00 \$
<b>Total des incompressibles</b>		<b>167,19 \$</b>
<b>FOURNISSEURS</b>	<b>COMPTES À PAYER</b>	<b>MONTANTS</b>
Pétroles B. Ouellet	diésel	6 780,42 \$
Centre Service St-Philippe	Code moteur 336,batteries 335,graisse freins 335,fuite antigel et huile 334	2 497,85 \$
Municipalité Saint-Gabriel	Location garage janvier à juin	5 043,00 \$
Carrefour du camion RDL	Check engine 335	39,67 \$
Coop Avantis	Bac remplacement Saint-Pacôme	132,20 \$
Énergie Sonic	Diésel, urée	1 335,27 \$
FQM Assurances	Assurance 2023-2024	5 762,83 \$
Atria	Sauvegarde en ligne	23,28 \$
<b>Total des comptes à payer</b>		<b>21 614,52 \$</b>
<b>Grand total</b>		<b>28 485,80 \$</b>

**15.03.23 6. DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 28 FÉVRIER 2023**

Il est proposé par M. Dan Drapeau et résolu à l'unanimité des membres présents que le rapport budgétaire du mois de février 2023 soit accepté tel que présenté.

**16.03.23 7. COLLECTES LES JOURS DE NOËL ET DU NOUVEL AN**

Il est proposé par Mme Chantal Boily et résolu à l'unanimité des membres présents qu'une lettre soit envoyée à la Municipalité de Rivière-ouelle au début du mois d'octobre pour les aviser que le 25 décembre et le 1er janvier seront des congés fériés pour les éboueurs. La cueillette sera revue pour ces 2 journées.

**8. QUESTIONS DIVERSES**

1. M. Léo-Paul Thibault demande que l'état du camion 334 soit vu en 2024 et si nécessaire des informations seront prises pour obtenir des prix pour un camion neuf.
2. Des vérifications seront faites pour évaluer le kilométrage des administrateurs et estimer le coût pour se rendre aux réunions mensuelles de la Régie.

**9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre aura lieu le 5 avril à 19 heures à la Municipalité de Saint-Pacôme, tel que prévu au calendrier des rencontres.

**17.03.23 10. FERMETURE DE LA RENCONTRE**

Il est proposé par M. Dan Drapeau et résolu à l'unanimité des membres présents que la rencontre soit close. Il est 19 h 53.

Je, Gilles DesRosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Gilles DesRosiers, président

\_\_\_\_\_  
Manon Lévesque, greffière-trésorière